

EXAMEN DE CONDUCTEUR DE TAXI ET DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR

EPREUVE F (T) CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET LA REGLEMENTATION LOCALE

(Durée de l'épreuve : 20 minutes)

(Notée sur 20 points – Coefficient : 3)

Toute réponse partielle ou incomplète sera considérée comme nulle

Le travail demandé doit être exécuté directement sur la présente feuille qui sera rendue à la fin de l'épreuve.

Ne pas utiliser de crayon gris mais un stylo-bille de couleur noire ou bleue.

Pour réponse aux questions, vous devez mettre une (croix) dans la ou les cases correspondantes aux bonnes réponses.

Questionnaire à choix multiples : 6 questions notées chacune sur 2 points

A une question peuvent correspondre plusieurs bonnes réponses.

Toute réponse incomplète ou cochée à tort entraînera un zéro à la question.

Question à réponses courtes : 2 questions notées chacune sur 4 points

Questions à choix multiples

1. Quel est le délai pour adapter son taximètre aux nouveaux tarifs suivant la publication du présent arrêté ?

- + 2 mois
- 1 mois
- 3 mois
- 15 jours

2. La délivrance de la note est-elle facultative si le prix ne dépasse pas 25€ ?

- + OUI
- NON

3. Où doivent être apposé l'affichage concernant les conditions de délivrance d'une note ?

- A l'avant du véhicule
- + A l'arrière du véhicule

4. Quelle est la distance parcourue en mètre pendant une chute de 0.10€ en tarif C ?

- 101.01 m
- 33.55 m
- + 50.5 m

5. Le tarif de nuit est applicable de ?

- 19h à 06h
- 20h à 07h
- + 19h à 06h
- 20h à 06h

6. L'utilisation des tronçons d'autoroute à péage peut-il être imposée par le chauffeur à son client ?

- OUI
- + NON

Questions à réponses courtes

1. Citez 6 mentions obligatoires dans la note ?
2. Dans quel monument se trouve la crypte archéologique de Digne les Bains ?